



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Arrêté

**portant sur la liste 2 des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux classés
au titre de l'article L 214-17 du code de l'environnement
du bassin Loire-Bretagne**

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
PREFET DU LOIRET
PREFET COORDONNATEUR
DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu la directive cadre européenne sur l'eau n°2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour la politique communautaire dans le domaine de l'eau ;

Vu les articles L 214-17 et R.214-107 et suivants du code de l'environnement ;

Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin Loire Bretagne pour 2010-2015, notamment les dispositions 1B-2, 9A et 9B ainsi que la liste des réservoirs biologiques et la liste des axes migrateurs ;

Vu les avant-projets de liste transmis par les Préfets à l'issue de la concertation qui s'est déroulé d'avril 2010 à novembre 2010 et les observations formulées à ces occasions ;

Vu l'harmonisation des avant-projets départementaux par la commission administrative de bassin du 18 novembre 2010 ;

Vu l'étude de l'impact des classements sur les différents usages de l'eau sur le bassin Loire-Bretagne ;

Vu les avis des conseils régionaux, des conseils départementaux, des établissements publics de bassin et des commissions locales de l'eau consultés de mai à septembre 2011 ;

Vu l'avis de la commission administrative de bassin du 28 novembre 2011 ;

Vu l'avis du comité de bassin en date du 13 décembre 2011 ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre, délégué de bassin Loire Bretagne,

ARRÊTE

Article 1

L'annexe au présent arrêté fixe la liste des cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux tels que définis au 2° du I de l'article L214-17 du code de l'environnement sur lesquels tout ouvrage doit être géré, entretenu et équipé selon les règles définies par l'autorité administrative, en concertation avec le propriétaire ou, à défaut, l'exploitant pour assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs dans un délai de 5 ans après la publication de la liste en annexe.

Article 2

Dans la mention « le cours d'eau X et ses cours d'eau affluents », sont considérés comme affluents tous les cours d'eau tributaires correspondant à l'ensemble du bassin hydrographique amont dans la section où le cours d'eau est classé.

Article 3

Sauf précision contraire, les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux s'entendent avec leurs annexes hydrauliques, bras et autres dérivations participant à l'écoulement de leurs eaux et au fonctionnement de leur écosystème.

Article 4

L'obligation d'assurer la circulation (montaison et dévalaison) s'applique aux espèces amphihalines citées en annexe et aux espèces holobiotiques qui seront précisées dans le cadre de l'instruction des propositions d'aménagement ou de modification des modalités de gestion de chaque ouvrage concerné.

Article 5

L'étude de l'impact des classements et le document technique d'accompagnement détaillant les informations hydrographiques, les critères justifiant le classement issu des concertations et consultations locales sont consultables sur le site internet <http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr> de la DREAL Centre, DREAL de bassin Loire Bretagne. Ils sont tenus à la disposition du public à la DREAL de bassin Loire Bretagne, 5 avenue Buffon, BP 6407, 45064 Orléans Cedex 2, ainsi que dans les préfectures des départements aux adresses suivantes :

DÉPARTEMENT	ADRESSE	CP	VILLE
Allier	2, rue Michel-de-L'Hospital	03016	MOULINS
Ardèche	Rue Pierre-Filliat	07007	PRIVAS
Cantal	2, Cours Monthyon	15005	AURILLAC
Charente	7-9, rue de la Préfecture	16017	ANGOULEME
Charente-Maritime	38, rue Réaumur	17017	LA ROCHELLE
Cher	Place Marcel-Plaisant	18020	BOURGES
Corrèze	1 Rue Souham	19012	TULLE
Côte-d'Or	49, rue de la Préfecture	21041	DIJON
Côtes-d'Armor	3, place du Général-de-Gaulle	22023	SAINT-BRIEUC
Creuse	Place Louis-Lacrocq	23011	GUERET
Eure-et-Loir	Place de la République	28019	CHARTRES
Finistère	40-42, boulevard Dupleix	29320	QUIMPER
Ille-et-Vilaine	3, avenue de la Préfecture	35026	RENNES
Indre	Place de la Victoire-et-des-Alliés	36019	CHATEAUROUX
Indre-et-Loire	15, rue Bernard-Palissy	37925	TOURS
Loir-et-Cher	1, place de la République	41018	BLOIS
Loire	2, rue Charles-de-Gaulle	42022	SAINT-ETIENNE
Haute-Loire	6, avenue du Général-de-Gaulle	43011	LE PUY
Loire-Atlantique	6, quai Ceineray	44035	NANTES
Loiret	181, rue de Bourgogne	45042	ORLEANS
Lozère	2, rue de la Rovère	48005	MENDE
Maine-et-Loire	Place Michel Debré	49934	ANGERS
Manche	Place de la Préfecture	50009	SAINT-LO
Mayenne	46, rue Mazagran	53015	LAVAL
Morbihan	24, place de la République	56019	VANNES
Nièvre	40, rue de la Préfecture	58019	NEVERS
Orne	39, rue Saint-Blaise	61018	ALENCON
Puy-de-Dôme	18, boulevard Desaix	63033	CLERMONT-FERRAND
Rhône	106, rue Pierre-Corneille	69003	LYON
Saône-et-Loire	196, rue de Strasbourg	71021	MACON
Sarthe	Place Aristide-Briand	72041	LE MANS
Deux-Sèvres	4, rue Du-Guesclin	79021	NIORT
Vendée	29, rue Delille	85922	LA ROCHE S/YON
Vienne	1, place Aristide-Briand	86021	POITIERS
Haute-Vienne	1, rue de la Préfecture	87031	LIMOGES
Yonne	Place de la Préfecture	89016	AUXERRE

Article 6

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 7

Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République française.

Article 8

Les préfets de région et de département du bassin Loire-Bretagne et le directeur régional de l'environnement de la région Centre, délégué de bassin, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Orléans le 00 JUL. 2012

Le préfet de la région Centre
Préfet du Loiret
Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne



Michel CAMUX

LA LOIRE

La Loire de l'aval du barrage de la Palisse jusqu'à la confluence avec la Semène	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Loire de l'aval du barrage de Grangent jusqu'à la confluence avec le Villechaise	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Loire de l'aval du barrage de Villerest jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>

BASSIN ALLIER - LOIRE AMONT

Affluents de la Loire amont

L'Orcival et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Méjeanne de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Gazeille de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Laussonne de l'aval du pont de la Tourette jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Borne de l'aval du lac de Malaguet jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Gagne de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Borne orientale de la source jusqu'à la confluence avec la Borne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Bourbouilloux de l'aval du seuil du Moulin de Soulhac jusqu'à la confluence avec la Borne	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Freycenette de la source jusqu'à la confluence avec la Borne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Dolaizon de la confluence avec le Riou jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Sumène de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Arzon de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Lignon du Velay de la source jusqu'au seuil de la levée Morin exclu	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Lignon du Velay de l'aval de l'usine de la Chapelette jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Ligne de la source jusqu'à la confluence avec le Lignon du Velay	<i>Espèces holobiotiques</i>
Les Mazeaux de la limite départementale Haute Loire - Ardèche jusqu'à la confluence avec le Lignon du Velay	<i>Espèces holobiotiques</i>

La Dunière du lieu-dit "Château de Duby" (commune de Riotord - limite départementale entre Loire et Haute Loire) jusqu'à la confluence avec le Lignon du Velay	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Ance du nord de la source jusqu'au seuil de mesure d'entrée de la retenue de Laprat	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Ance du nord de l'aval du barrage de Passouira jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Ligonne de la source jusqu'à la confluence avec l'Ance du Nord	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Champdieu de la source jusqu'à la confluence avec l'Ance du Nord	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Andrable de la source jusqu'à la confluence avec l'Ance du nord	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Courbières de la limite départementale Haute Loire - Loire jusqu'au pont busé de Bourzey exclu	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Semène de l'aval du barrage des Plats jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Maboeuf de la source jusqu'à la confluence avec la Semène	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Ecotay de la source jusqu'à la confluence avec la Semène	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Ondaine de la confluence avec le Cotatay jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Cotatay de l'aval du barrage de Cotatay jusqu'à la confluence avec l'Ondaine	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Valchérie de la source jusqu'à la confluence avec l'Ondaine	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Echarpe (ou Echapre) de l'aval du barrage de l'Echarpe jusqu'à la confluence avec l'Ondaine	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Gampille de l'aval du pont SNCF (lieu-dit "Ratieu" et limite départementale Loire - Haute Loire) jusqu'à la confluence avec l'Ondaine	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Egotay de la source jusqu'à la confluence avec l'Ondaine	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Mare de la confluence avec l'Ozon jusqu'à la confluence avec le Valinches	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Coise de la confluence avec le Couzon jusqu'à la confluence avec la Gimond	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Furan de la confluence avec l'Onzon jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Onzon de la source jusqu'à la confluence avec le Furan	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Malval de la confluence avec le Polisan jusqu'à la confluence avec le Furan	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Bonson de la confluence avec le Bonsonnet jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Bonsonnet de la source jusqu'à la confluence avec le Bonson	<i>Espèces holobiotiques</i>

L'Ecolèze de la confluence avec le Cohérette jusqu'à la confluence avec le Bonson	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Curraize de la confluence avec La goutte de la Côte jusqu'à la confluence avec la Mare	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Couzon de la source jusqu'à la confluence avec la Coise	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Lignon du Forez de la confluence avec le Vizezy jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Vizezy de la source jusqu'à la confluence avec le Lignon du Forez	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Loise de la confluence avec la Charpassonne jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Charpassonne de la source jusqu'à la confluence avec la Loise	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Anzon de la source jusqu'à la confluence avec le Lignon du forez	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Moingt puis Le Cotayet de la source jusqu'à la jonction avec le canal du Forez	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Bouchat (ou Le Charavan) de la source jusqu'à la confluence avec le Moingt	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Chanasson puis le Gourtarou de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Sault de la source jusqu'à la confluence avec le Goutarou	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Bernand de la source jusqu'à la confluence avec le Regnard	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Aix de la confluence avec la Font d'Aix jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Font d'Aix de la source jusqu'à la confluence avec l'Aix	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Machabré de la source jusqu'à la confluence avec l'Aix	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Boen de l'aval du barrage de Gué de Chaux jusqu'à la confluence avec l'Aix	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Noyer de la source jusqu'à la confluence avec le Boën	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Ban de la source jusqu'à la confluence avec le Boën	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Isable de la confluence avec la Patouze jusqu'à la confluence avec l'Aix	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Rhins de la limite départementale Loire - Rhône à proximité de la jonction avec la RD13 (commune la Tronchée) jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Renaison de l'aval du barrage de Rouchain jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Tache de l'aval du barrage de la Tâche jusqu'à la confluence avec le Renaison	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Mardeloup de la confluence avec la Montouse jusqu'à la confluence avec le Renaison	<i>Espèces holobiotiques</i>

La Montouse de l'aval du barrage de la Montouse jusqu'à la confluence avec le Mardeloup	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Marclus de la confluence avec le ruisseau des Millets jusqu'à la confluence avec le Renaison	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Sornin de la source jusqu'à la confluence avec le Botoret	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Sornin de la confluence avec le Botoret jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Rhodon de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Trambouzan de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Acolin de la limite départementale Allier - Nièvre à proximité du lieu-dit "Lavaux d'en Haut" jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Jarnossin de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Arroux de la confluence avec la Drée jusqu'à la confluence avec le Ternin	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Arroux de la confluence avec le Ternin jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Botoret de la source jusqu'à la confluence avec le Sornin	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Aron de la limite départementale Saone et Loire - Loire à proximité du lieu-dit "Bout du Monde" jusqu'à la confluence avec le Botoret	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Pontbrenon de la limite départementale Saone et Loire - Loire à proximité du lieu-dit "la Favrie" jusqu'à la confluence avec l'Aron	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Chandonnet de la source jusqu'à la confluence avec le Sornin	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Teyssonne de la confluence avec le ruisseau du pont Briquet jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Cacherat de la RN7 jusqu'à la confluence avec la Teyssonne	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Ternin du barrage de Chamboux jusqu'à la confluence avec l'Arroux	<i>Anguille, Saumon atlantique, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Celle de la source jusqu'à la confluence avec l'Arroux	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
L'Anost de la confluence avec les Péchues jusqu'à la confluence avec la Celle	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
La Canche de la confluence avec le ruisseau de la Come jusqu'à la confluence avec la Celle	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
Le Méchet de la source jusqu'à la confluence avec l'Arroux	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
La Besbre de la confluence avec le Sapey jusqu'à la confluence avec le Coindre	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Besbre de l'aval du barrage de St-Clément jusqu'au barrage des Persières	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

La Besbre du barrage des Persières jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Sapey de la source jusqu'à la confluence avec la Besbre	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Galant de la source jusqu'à la confluence avec le Sapey	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Coindre de la source jusqu'à la confluence avec la Besbre	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Barbenan de la source jusqu'à la confluence avec la Besbre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Tèche de la source jusqu'à la confluence avec la Besbre	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Somme de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Aron de l'étang d'Aron jusqu'à la confluence avec le Trait	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Aron de la confluence avec le Trait jusqu'au barrage de Cercy la Tour	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Aron du barrage de Cercy la Tour jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Alène de la confluence avec le Richaufour jusqu'à la confluence avec l'Aron	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Veynon de la source jusqu'au moulin de Champmartin	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Dragne de la confluence avec le ruisseau de la Rongère jusqu'à la confluence avec l'Aron	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Rongère de la RD18 jusqu'à la confluence avec l'Aron	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau du Ris de la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau d'Avaux	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau d'Avaux de la source jusqu'à la confluence avec la Dragne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Mourille de la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau d'Avaux	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Faulin (le ruisseau de la Maria) de la source jusqu'à la confluence avec l'Aron	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Moulin des Canelles de l'étang de Moulin des Canelles à la confluence avec l'Aron	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Vermoulu de l'étang Boiré jusqu'à la confluence avec l'Aron	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Roche de la confluence avec le ruisseau de la Fontaine de St-Pierre jusqu'à la confluence avec l'Alène	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Richaufour de la source jusqu'à la confluence avec l'Alène	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Canne de la confluence avec le Giverdy jusqu'à la confluence avec l'Aron	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Senelle de la source jusqu'à la confluence avec l'Aron	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

BASSIN ALLIER - LOIRE AMONT

Allier et affluents

L'Allier de la source jusqu'à la confluence avec le Liauron	<i>Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
L'Allier de la confluence avec le Liauron jusqu'à la confluence avec la Couze Pavin	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
L'Allier de la confluence avec la Couze Pavin jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Rieufrais et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau du Bois de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau des Foges de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Gilles de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Masméjean de la confluence avec le ruisseau des Ubacs jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Espezonnette de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Chapeauroux de la confluence avec la Clamouse jusqu'au Pont d'Auroux inclus	<i>Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
Le Chapeauroux du Pont d'Auroux inclus jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
Le Grandrieu de la confluence avec le Mas Imbert jusqu'à la confluence avec le Chapeauroux	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Ance du sud de la source jusqu'au pont de St-Prejet	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Ance du sud de l'aval du barrage de Pouzas jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Desges de la source jusqu'à la confluence avec la Gourgueyre	<i>Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
La Desges de la confluence avec la Gourgueyre jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
Le Malaval de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Les cours d'eau affluents de l'Ance du sud de la source jusqu'au moulin des Martines	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Panis de la source jusqu'à la confluence avec l'Ance du Sud	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Virlogeux de la source jusqu'à la confluence avec l'Ance du Sud	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Seuge de la source jusqu'au barrage de l'usine du Luchadou exclu	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Seuge de la cascade sous le Suchas du Peu à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Pontajou de la source jusqu'à la confluence avec la Seuge	<i>Espèces holobiotiques</i>

La Fioule de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Ancé de la source jusqu'à la confluence avec la Fioule	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Gourgueyre de la source jusqu' la confluence avec la Desges	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Senouire de l'aval du pont de la RD906 jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
Le Doulon de la source jusqu'à la confluence avec la Senouire	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Cizières de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Malgascon de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Peyrusse de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Cronce de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Chalons de la source jusqu' à la confluence avec la Cronce	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Ceroux de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Lidenne de la source jusqu'à la confluence avec la Senouire	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau d'Echadelon de la source jusqu'à la confluence avec le Doulon	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Vignon de la source jusqu'à la confluence avec le Doulon	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Guet de la source jusqu'à la confluence avec le Vignon	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Piot et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Doulon	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau d'Echadelon de la source jusqu'à la confluence avec le Doulon	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Trinité et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Doulon sauf le ruisseau de Berbezit	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Bois d'Arbioux de la confluence avec le ravin de la Bechade jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Auzon de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier (commune d'Auzon)	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Cé de la confluence avec le ruisseau de Saint-Jean jusqu'à la confluence l'Allier	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Valz du pont de la RD704 jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Saint-Jean	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Alagnon de la confluence avec le ruisseau de Passadou jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
L'Allanche de la source jusqu'à la confluence avec l'Alagnon	<i>Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
L'Alagnonnette de la source jusqu'à la confluence avec l'Alagnon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

La Violette de la source jusqu'à la confluence avec l'Alagnon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Sianne de la source jusqu'à la confluence avec l'Alagnon	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
La Voireuze de la source jusqu'à la confluence avec l'Alagnon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Bave de la source jusqu'à la confluence avec l'Alagnon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Auze de la source jusqu'à la confluence avec l'Alagnon	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Couze d'Ardes de la source jusqu'au seuil de la prise d'eau de Barrège (à l'exclusion des canaux et fossés n'empruntant pas le lit naturel)	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Couze d'Ardes du seuil de la prise d'eau de Barrège jusqu'à la confluence avec l'Allier (à l'exclusion des canaux et fossés n'empruntant pas le lit naturel)	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
L'Eau-Mère du pont de RD49 au lieu-dit "la Coïerie" jusqu'à la confluence avec l'Allier (à l'exclusion des canaux et fossés n'empruntant pas le lit naturel)	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Pont du Renard de la source jusqu'à la confluence avec la Couze d'Ardes	<i>Espèces holobiotiques</i>
Les Parcelles de la confluence avec le ruisseau de Feroussat jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Chaméane au lieu-dit "la Coïerie" jusqu'à la confluence avec l'Eau-Mère	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Couze Pavin du lieu-dit "Fontaine Goyon" jusqu'au pont amont de la commune de Perrier (à l'exclusion des canaux et fossés n'empruntant pas le lit naturel)	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Couze Pavin du pont amont de la commune de Perrier jusqu'à la confluence avec l'Allier (à l'exclusion des canaux et fossés n'empruntant pas le lit naturel)	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
La Couze de Valbeleix de la source jusqu'à la confluence avec la Couze Pavin	<i>Espèces holobiotiques</i>
Les cours d'eau affluents de la Couze du Valbeleix situés de la source jusqu'à la confluence avec la Gazelle	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Gazelle et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Couze de Valbeleix	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Sault et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Couze de Valbeleix	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Antaillat de la confluence avec le ruisseau de Gorgue jusqu'à la confluence avec la Couze Pavin	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Couze Chambon de la confluence avec le Ferdet jusqu'au pont de la RD996 (commune de Champeix) (à l'exclusion des canaux et fossés n'empruntant pas le lit naturel)	<i>Espèces holobiotiques</i>

La Couze Chambon du pont de la RD996 jusqu'à la confluence avec l'Allier (à l'exclusion des canaux et fossés n'empruntant pas le lit naturel)	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
Le Fredet au niveau du croisement des RD996 et RD145 jusqu'à la confluence avec la Couze Chambon	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Pignols du lieu-dit "Pont de la Raquette" jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Monne de la source jusqu'à la confluence avec la Veyre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Veyre de la confluence avec le Taux jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Auzon de la source (commune Saint-Genes-Champanelle) jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Morge de la confluence avec le ruisseau de Sagne jusqu'à la confluence avec l'Allier (à l'exclusion des canaux et fossés n'empruntant pas le lit naturel)	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
L'Artière de la source jusqu'au collège d'Aubière	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Thèdes de la source jusqu'à la confluence avec l'Artière	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Dore de la source jusqu'à la confluence avec la Dolore	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Dore de la confluence avec la Dolore jusqu'à la confluence avec le Mende	<i>Anguille, Saumon atlantique, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Dore de la confluence avec le ruisseau de Mende jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Dolore de la source jusqu'à l'ouvrage du Chalas	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Dolore de l'ouvrage du Chalas jusqu'à la confluence avec la Dore	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Batifol de la source jusqu'à la confluence avec la Dore	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Carcasse de la confluence avec le ruisseau de l'Etang jusqu'à la confluence avec la Dore	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Faye de la source jusqu'à la confluence avec la Dore	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Gros Sapet de la source jusqu'à la confluence avec le Faye	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Cartelade de la source jusqu'à la confluence avec le Gros Sapet	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Rioulet de la source jusqu'à la confluence avec le Faye	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Morange de la source jusqu'à la confluence avec le Faye	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Cros de la source jusqu'à la confluence avec le Faye	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Montolas de la source jusqu'à la confluence avec le Faye	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Missonnier de la source jusqu'à la confluence avec le Faye	<i>Espèces holobiotiques</i>

La Côte de la source jusqu'à la confluence avec le Faye	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Grange Chaunias de la source jusqu'à la confluence avec le Faye	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Mende de l'aval du plan d'eau de Cunlhat jusqu'à la confluence avec la Dore	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Roche de la source jusqu'à la confluence avec le Mende	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Couzon de la source jusqu'à la confluence avec la Dore	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Credogne de l'aval du barrage de la Muratte jusqu'à la confluence avec la Dore	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Vauziron de la confluence avec le ruisseau de Bois Gardien jusqu'à la confluence avec la Dore	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Sichon de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Sioule du barrage de Queuille jusqu'au moulin de la ville	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
La Sioule du moulin de la ville jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Sioule de la source jusqu'à la retenue des Fades	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Terrasson de la source jusqu'à la confluence avec le Sichon	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Theux de la source jusqu'à la confluence avec le Sichon	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Valençon de la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Sioulet de la confluence avec le ruisseau Petit Sioulet jusqu'à la confluence avec le Teissoux	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Sioulot du pont de la RD983 jusqu'à la confluence avec la Sioule	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Miouze de la source jusqu'à la confluence avec la Sioule	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Petit Sioulet de la confluence avec le ruisseau de Saint-Jean jusqu'à la confluence avec le Sioulet	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Chevalet de la confluence avec le Chancelade jusqu'à la confluence avec le Sioulet	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Chancelade de la RD13 jusqu'à la confluence avec le Chevalet	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Bouble de la source jusqu'à la confluence avec la Sioule	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Cube de l'étang des Ouches jusqu'à la confluence avec la Sioule	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Les Cottariaux de la source jusqu'à la confluence avec la Sioule	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Braynant du pont de la RD99 à Sainte-Christine jusqu'à la confluence avec la Sioule	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Fougère de la source jusqu'à la confluence avec la Sioule	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Bort et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Sioule	<i>Espèces holobiotiques</i>

Le Château Rocher de la source jusqu'à la confluence avec la Sioule	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Faye de la source jusqu'à la confluence avec la Sioule	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Gourdonne de la source jusqu'à la confluence avec la Sioule	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Musant de la source jusqu'à la confluence avec la Bouble	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Bieudre du pont RD14 (commune de St-Plaisir) jusqu'à la confluence avec l'Allier	<i>Anguille, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>

BASSIN LOIRE MOYENNE - CHER – INDRE**Indre et affluents**

L'Indre de la source jusqu'au pont de RD940 à la Châtre	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Indre de la confluence avec la Ringoire jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Brinde de la source jusqu'à la confluence avec l'Indre	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Vauvre et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec l'Indre	<i>Espèces holobiotiques</i>

BASSIN LOIRE MOYENNE - CHER – INDRE**Cher et affluents**

Le Cher de l'aval du barrage des Prats jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Cher de la source jusqu'au pont au lieu-dit "le Gué de Sellat"	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Tartasse de la limite départementale Allier - Puy de Dôme jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Yèvre de la source jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Pampeluze de la confluence avec le Pampanet jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Mousson de la confluence avec le ruisseau de Jobet jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Tardes de la source jusqu'à la retenue de Rochebut	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Voueize de la confluence avec le ruisseau de l'étang Pinaud jusqu'à la confluence avec la Tardes	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Lameron de la source jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Magieure de l'aval du petit étang du Moulin d'Herculat jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Aumance de la confluence avec le ruisseau des Blains jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Marmande de la limite départementale Allier - Cher jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Colin et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec l'Yèvre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Auron de la confluence avec la Rampenne jusqu'à la confluence avec l'Yèvre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Annain et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec l'Yèvre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Barangeon et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec l'Yèvre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Guette et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Barangeon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

Le Croulas et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Barangeon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Arnon de la confluence avec l'Etang de Villier jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Arnon sur tout son cours dans le département de l'Allier	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Grande Sauldre puis la Sauldre de la source jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Petite Sauldre de la source jusqu'à la confluence avec la Grande Sauldre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Les cours d'eau affluents de la Sauldre de la source jusqu'au moulin des Roches (prise d'eau du Moulin de Vailly) (commune Vailly-sur-Sauldre)	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Ionne et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Grande Sauldre	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Nère et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Grande Sauldre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Boute Vive et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Grande Sauldre	<i>Espèces holobiotiques</i>
Les cours d'eau affluents de la Petite Sauldre situés dans le département du Cher	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de l'étang de la sauvagine de la source jusqu'à la confluence avec la Petite Sauldre	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Rio de la Bête de la source jusqu'à la confluence avec la Petite Sauldre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Boute Morte de la source jusqu'à la confluence avec la Petite Sauldre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de l'Étang des Terres des Bergeries et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Boute Morte	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Marais de la source jusqu'à la confluence avec la Boute Morte	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Montant de la source jusqu'à la confluence avec la Petite Sauldre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Fouzon de la confluence avec le Renon jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Bavet de la source jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Espèces holobiotiques</i>
Les Anguilleuses de la source jusqu'à la confluence avec le Cher	<i>Espèces holobiotiques</i>

BASSIN LOIRE MOYENNE - CHER – INDRE

Autres affluents de la Loire moyenne

La Vauvise de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Cisse de la source jusqu'à la traversée de Chousy sur Cisse	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Cisse de la traversée de Chousy sur Cisse jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

Le Beuvron de la confluence avec le ruisseau Mallard jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Les cours d'eau affluents de la Vauvise de la source jusqu'à la confluence avec la Chanteraine incluse	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Nohain de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Coton de la source jusqu'à la confluence avec la Venelle	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Venelle qui devient le ruisseau de l'Avenelle puis le riot de l'Etang du pont de la RD82 au lieu-dit "Moulin Fleury" jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Cheuille de la limite départementale Loiret-Yonne jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Ethelin et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Bonnée de la confluence avec le Saint-Laurent jusqu'à la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Fossé du Moulin de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Saint-Laurent et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Bonnée	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Mirloudin et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Bonnée	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Loiret du moulin Saint-Santin jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Lien de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Cosson de la confluence avec le Bourillon jusqu'à la confluence avec la Canne	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Cosson de la confluence avec la Canne jusqu'à la confluence avec le Beuvron	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Bourillon de la source jusqu'à la confluence avec le Cosson	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Brenne de la source jusqu'à la confluence avec le Madelon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Brenne de la confluence avec le Madelon jusqu'à la confluence avec la Cisse	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Cisse Landaise de la source jusqu'à la confluence avec la Cisse	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Gault de la confluence avec le ruisseau de Piarroux (commune de Saint Cyr du Gault) jusqu'à la confluence avec la Brenne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Madelon de la source jusqu'à la confluence avec la Brenne	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Quintaine de la source jusqu'à la confluence avec la Brenne	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Fouraudière de la source jusqu'à la confluence avec la Quintaine	<i>Espèces holobiotiques</i>

La Choisille de la confluence avec la Petite Choisille jusqu'à la confluence avec le Mortier	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Petite Choisille (ruisseau de la Chapelle) de la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de l'Arche (ruisseau de la Fontaine de l'Orfrasière)	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Choisille de Beaumont en aval du plan d'eau du moulin de Beaumont jusqu'à la confluence avec la Choisille	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

BASSIN MAYENNE SARTHE LOIR

Loir et affluents

Le Loir de la limite départementale Eure et Loir - Loir et Cher jusqu'à la confluence avec le ruisseau des Cartes	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Loir de la confluence avec le ruisseau des Cartes jusqu'à la confluence avec la Sarthe	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Gratte Loup de la source jusqu'à la confluence avec le Loir	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Houzé de la source jusqu'à la confluence avec le Loir	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Boulon de la RD12 jusqu'à la confluence avec le Loir	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Brayé de la limite départementale Eure et Loir - Sarthe jusqu'à la confluence avec la Grenne	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Brayé de la confluence avec la Grenne jusqu'à la confluence avec le Loir	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Couétron de la source jusqu'à la confluence avec la Brayé	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Grenne de la source jusqu'à la confluence avec la Brayé	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Riverelle de la source jusqu'à la confluence avec l'Anille	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Anille de la confluence avec la Riverelle jusqu'à la confluence avec la Brayé	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Tusson et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Brayé	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Veuve de la source jusqu'à la confluence avec le Loir	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Etangsort de la source jusqu'à la confluence avec la Veuve	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Dinan et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Loir	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Yre et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Loir	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Dême, qui devient la Dêmée dans le département de la Sarthe, de la source jusqu'à la confluence avec le Loir par la rivière dite des Bois	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Dêmée, dans le département d'Indre et Loire, de la source jusqu'à la confluence avec la Dême	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Rorthe de la source jusqu'à la confluence avec la Dême	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Escotais de la source jusqu'à la confluence avec le Loir	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Clarté Dieu de la confluence de la Duire jusqu'à la confluence avec l'Escotais	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Duire de la source jusqu'à la confluence avec la Clarté Dieu	<i>Espèces holobiotiques</i>

Le Long ou la Vandoeuve de la source jusqu'à la confluence avec l'Escotais	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Aune de la source jusqu'à la confluence avec le Loir	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Fare de la confluence avec l'Ardillère jusqu'à la confluence avec le Loir	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Ardillère de la source jusqu'à la confluence avec la Fare	<i>Espèces holobiotiques</i>
Les cours d'eau affluents de l'Aune de la source jusqu'à la confluence avec le Gandelin exclu	<i>Espèces holobiotiques</i>

BASSIN MAYENNE SARTHE LOIR

Sarthe et affluents

La Sarthe de la confluence avec l'Huisne jusqu'à la confluence avec la Gée	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Sarthe de la confluence avec la Gée jusqu'à la confluence avec la Mayenne	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Sarthe de la confluence avec la Vezone jusqu'à la confluence avec la Briante	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Sarthe de la confluence avec la Briante jusqu'à la confluence avec le Sarthon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Huisne sur tout son cours dans le département de l'Eure et Loir	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Huisne de la confluence avec la Môme jusqu'à la confluence avec la Sarthe	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Briante de ses sources jusqu'à la confluence avec la Sarthe	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Fontaine Fouée et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Briante	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Sarthon et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Merdereau de la limite départementale Sarthe - Mayenne jusqu'à la confluence avec la Sarthe	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Vadelle de la limite départementale Sarthe - Mayenne jusqu'à la confluence avec la Sarthe	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Orthe de la limite départementale Sarthe - Mayenne jusqu'à la confluence avec la Sarthe	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Bienne de la source jusqu'à la confluence avec la Sarthe	<i>Espèces holobiotiques</i>
Les cours d'eau affluents de la Bienne de la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau du Bécherel inclus	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Chêne Galon de la source jusqu'à la confluence avec l'Huisne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Forêt de la source jusqu'à la confluence avec le la Rousse	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Rousse de la source jusqu'à la confluence avec le Chêne Galon	<i>Espèces holobiotiques</i>

Le ruisseau de Saint-Ouen de la Cour et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Chêne Galon	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau du Pin de la Garenne et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Chêne Galon	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Villette de la source jusqu'à la confluence avec l'Huisne	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Commeauche de la source jusqu'à la confluence avec l'Huisne	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Corbionne de la source jusqu'à la confluence avec l'Huisne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Pichardière de la source jusqu'à la confluence avec la Corbionne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Feillet de la source jusqu'à la confluence avec la Corbionne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Culoiseau de la source jusqu'à la confluence avec la Corbionne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Coignardière de la source jusqu'à la confluence avec la Corbionne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau des Grilles de la source jusqu'à la confluence avec la Corbionne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Madeleine Bouvet de la source jusqu'à la confluence avec la Corbionne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau des Margouillards de la source jusqu'à la confluence avec la Corbionne	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Donnette de la source jusqu'à la confluence avec la Corbionne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Ruisseau de Ribaille de la source jusqu'à la confluence avec la Corbionne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Coulonges de la source jusqu'à la confluence avec la Corbionne	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Cloche du moulin des Bouillons jusqu'à la confluence avec l'Huisne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Bonne Eau et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Cloche	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Pajotière de la source jusqu'à la confluence avec la Cloche	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Vinette et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Cloche	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Arcisses et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Cloche	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Rhone et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec l'Huisne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Montretaux de la source jusqu'à la confluence avec l'Huisne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de l'étang du Boulay de la source jusqu'à la confluence avec le Montretaux	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Rosay de la source jusqu'à la confluence avec le Montretaux	<i>Espèces holobiotiques</i>

Le Narais de la source jusqu'à la confluence avec l'Huisne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau des Fretays de la source jusqu'à la confluence avec la Narais	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Hune et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Narais	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Sourice et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Narais	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Vègre de la confluence avec le Palais jusqu'à la confluence avec la Sarthe	<i>Anguille, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Palais de la source jusqu'à la confluence avec la Vègre	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Erve de la source jusqu'à la confluence avec le Treulon	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Erve de la confluence avec le Treulon jusqu'à la confluence avec la Sarthe	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Vaige de la confluence avec le ruisseau de la Bidaudière jusqu'à la confluence avec le Vasse	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Vaige de la confluence avec le Vasse jusqu'à la confluence avec la Sarthe	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

BASSIN MAYENNE SARTHE LOIR

Mayenne et affluents

La Maine de la confluence avec la Mayenne et la Sarthe jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Mayenne de l'aval du barrage de Saint Fraimbault jusqu'à la limite départementale Mayenne – Maine et Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Mayenne de la limite départementale Mayenne–Maine et Loire jusqu'à la Maine	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Oudon de l'aval de la Guéhardière (commune de Beaulieu-sur-Oudon) jusqu'à la confluence avec la Mée	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Oudon de la confluence avec la Mée jusqu'à la limite départementale Mayenne – Maine et Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Ernée (cours principal) du lieu-dit la Grande Chopinière communes de Montaudin ou Carelles jusqu'à la confluence avec la Mayenne	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Jouanne (qui devient la Dinard dans partie amont) du pont de la RD272 jusqu'à la confluence avec la Mayenne	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Vicoin du pont de la RD137 à Port Brillet (aval du plan d'eau des Forges) jusqu'à la confluence avec la Mayenne	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Uzure de l'étang de la Rincerie jusqu'à la confluence avec l'Oudon	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Hière de la confluence du ruisseau de Marigné jusqu'à la confluence avec l'Oudon	<i>Espèces holobiotiques</i>

BASSIN VIENNE-CREUSE

Creuse et affluents

La Creuse du complexe d'Eguzon jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Creuse de la source jusqu'à l'amont du barrage des Combes	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Creuse de la confluence avec la Rozeille jusqu'à l'amont du barrage de Chantegrelle	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Creuse de l'aval du barrage de Chantegrelle jusqu'à l'amont du barrage de l'Étroit	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Rozeille de la source jusqu'à la confluence avec la Creuse	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Petite Creuse de la source jusqu'à la confluence avec la Creuse	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Verraux de la source jusqu'à la confluence avec la Petite Creuse	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Sédelle de la source jusqu'à la confluence avec la Creuse	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Brézentine de la source jusqu'à la confluence avec la Sédelle	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Gargillesse et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'au complexe d'Eguzon (La Roche Bat l'Aigue)	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Bouzanne de la confluence avec le Creuzançais jusqu'à la confluence avec la Creuse	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Gartempe de la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Chenaud	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Gartempe de la confluence avec le ruisseau de Chenaud jusqu'au moulin Cluzeau	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
La Gartempe du moulin Cluzeau jusqu'à la confluence avec la Creuse	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Anglin de la confluence avec l'Abloux jusqu'à la confluence avec la Gartempe	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Ardour de la source jusqu'au barrage de Pont à l'Age	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Ardour du barrage de Pont à l'Age non inclus jusqu'à la confluence avec la Gartempe	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
La Couze du barrage de Saint-Pardoux jusqu'à la confluence avec la Gartempe	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
La Semme de l'aval du pont de Bolinard jusqu'à la confluence avec la Gartempe	<i>Anguille, Saumon atlantique et espèces holobiotiques</i>
L'Abloux et ses cours d'eau affluents à l'exception de la Sonne de la limite départementale Indre - Creuse jusqu'à la confluence avec l'Anglin	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Benaize de la confluence avec le Glevert jusqu'à la confluence avec l'Anglin	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Claise de la confluence avec l'Yoson jusqu'à la confluence avec la Creuse	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

BASSIN VIENNE-CREUSE

Vienne et affluents

La Vienne de la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau Noir (à proximité de la limite départementale Charente - Vienne)	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Vienne de l'aval du barrage des Chardes jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Combade de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Chandouille de la source jusqu'au barrage du lac du Chammet exclu	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Taurion de l'aval du barrage de Lavaud Gelade jusqu'à la confluence avec le Grandrieux	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Feuillade du barrage de Faux jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Les Sagnes (puis le Mas Moury) et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Lauzat et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Ribière (puis la Celle puis le Trochet) et ses affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Planchemouton et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Vergnas et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Grigeas de la source jusqu'à la confluence avec la Combade	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Courtiaux de la source jusqu'à la confluence avec la Combade	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Bégogne de la source jusqu'à la confluence avec la Combade	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Planche Suge de la source jusqu'à la confluence avec la Combade	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Maulde de la source jusqu'à l'amont du barrage de Vassivière	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Artigeas et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'au complexe de Villejoubert (Langleret)	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Banize de la source jusqu'à la confluence avec le Taurion	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Gosne de la source jusqu'à la confluence avec le Taurion	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Verger de la source jusqu'à la confluence avec le Taurion	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Mourne de la source jusqu'à la confluence avec le Verger	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Leyrenne de la source jusqu'à la confluence avec le Taurion	<i>Espèces holobiotiques</i>

Le Grandrieux de la source jusqu'à la confluence avec le Taurion	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Vige de la source jusqu'à la confluence avec le Taurion	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Briance de la confluence avec la Breuilh jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Breuilh de la source jusqu'à la confluence avec la Briance	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Ligoure de la source jusqu'à la confluence avec la Briance	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Boulou de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Aixette de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Arthonnet de la source jusqu'à la confluence avec l'Aixette	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Tranchepie (ou Trancherie) de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Espèces holobiotiques</i>
La Glane de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Graine de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Pargue et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'au complexe de Chardes (Chardes)	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Crochet et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Espèces holobiotiques</i>
Le Clain de la confluence avec la Dive de Couhé jusqu'au moulin de la Perrière	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Clain du moulin de la Perrière jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Anguille, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Clouère de la source jusqu'à la confluence avec le Clain	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Pallu de la source jusqu'à la confluence avec le Clain	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Ozon de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Ozon de Chenevelles de la source jusqu'à la confluence avec l'Ozon	<i>Espèces holobiotiques</i>
L'Envigne de la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

BASSIN LOIRE AVAL ET CÔTIERS VENDÉENS

Affluents de la Loire aval

Le Thouet de la Vallée de St-Hilaire (commune Taizé) jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Argenton du pont de Preuil jusqu'à la confluence avec le Thouet	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Dive du Nord de l'aval du seuil de la Motte Bourbon jusqu'à la confluence avec le Thouet	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Authion de la confluence avec le Couasnon jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Couasnon de la confluence avec le Brocard jusqu'à la confluence avec l'Authion	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Louet de la jonction amont avec la Loire (commune des Ponts-de-Cé) jusqu'à la jonction aval avec la Loire (commune Chalonnnes-sur-Loire)	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Aubance de la source jusqu'à la confluence avec la Louet	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Layon de la confluence avec le Javoineau jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Hyrome de l'étang de Coulevée jusqu'à la confluence avec le Layon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Evre de la source jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Beuvron de la source jusqu'à la confluence avec l'Evre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Avresne de la source jusqu'à la confluence avec le l'Evre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Abriard de la source jusqu'à la confluence avec L'Evre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Trézénne de la source jusqu'à la confluence avec le l'Evre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Pont Laurent de la source jusqu'à la confluence avec l'Evre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Grée ou Pouillé de la confluence avec le ruisseau de Saugères jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Havre du pont de la RD23 (Couffé) jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Divatte du pont de la RD763 inclus jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Goulaine (ancienne Goulaine incluse) du pont de Louen (inclus) jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Erdre du pont de RD14 (Riaillé) jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Déchausserie qui devient la Douve des bonnes filles de la RD178 jusqu'à la confluence avec L'Erdre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

Le Cens de la source jusqu'à la confluence avec l'Erdre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Gesvres de la source jusqu'à la confluence avec l'Erdre	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Sèvre Nantaise de la confluence avec la Moine jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Moine du clapet de la Chaloire (inclus) jusqu'à la confluence avec la Sèvre Nantaise	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Sanguèze du ruisseau de la Musse jusqu'à la confluence avec la Sèvre Nantaise	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Maine Nantaise de la confluence avec la Petite Maine jusqu'à la confluence avec la Sèvre Nantaise	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Petite Maine de la confluence avec le ruisseau de la Galène jusqu'à la confluence avec la Grande Maine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Boulogne de la jonction de la route RD72 et de la RD74 (aval lieu-dit "Gué Bifou") jusqu'au lac de Grand Lieu	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Acheneau du Lac de Grand lieu jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Ognon du pont de la RD62 (le Bignon) jusqu'au lac de Grand lieu	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Tenu de la confluence avec le ruisseau de la Roche jusqu'à la confluence avec l'Acheneau	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Canal de la Taillée de la confluence avec le Brivet jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le canal de la Martinière de sa jonction amont avec la Loire (commune Le Pellerin) à sa jonction aval avec la Loire (commune le Frossay)	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le canal de Caloyeau de la confluence avec le Brivet jusqu'à la confluence avec le canal de Priory	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le canal du Priory de la confluence avec le Brivet jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le canal de Martigné de la confluence avec la Taillée jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Brivet du Pont de la RN165 (commune de Pont Chateau) jusqu'à la confluence avec la Loire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le canal de Boulaie de la commune La Chapelle-des-Marais (comprise) jusqu'à la jonction avec le Brivet	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Vieux canal puis le canal de Trignac de la jonction avec le canal du nord jusqu'à la confluence avec le Brivet	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

BASSIN LOIRE AVAL ET CÔTIERS VENDÉENS
Les côtiers Charentais, Vendéens et de Loire Atlantique

Le ruisseau de Batz-sur-Mer et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Boivre du pont RD86 jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le canal de Haute Perche du pont du Clion jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Sèvre Niortaise de la confluence avec le Lambon jusqu'à la confluence avec la Jeune Autise	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Sèvre Niortaise de la confluence avec la Jeune Autise jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le bras de Sevreau sur tout son cours	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Autise de la RD744 à la limite départementale Deux-Sèvres - Vendée	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Autise qui devient la Jeune Autise de l'aval du Moulin de Bosson jusqu'à l'ouvrage des Portes de l'île exclu	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Jeune Autise qui devient le canal de la Jeune Autise de l'aval de l'ouvrage des Portes de l'île jusqu'à la confluence avec la Sèvre Niortaise	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Etier du sud Falleron de la confluence avec le Falleron jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Falleron du pont SNCF à Machecoul jusqu'à la confluence avec l'Etier du Sud Falleron	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Vendée de la confluence avec la Longèves jusqu'à la confluence avec la Sèvre Niortaise	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Etier du Dain de la source jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Grand Etier de Sallertaine de la confluence avec le Pont Habert jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Etier du Pré Colas du lieu-dit "les Bretinières" jusqu'à la confluence de la Taillée	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Etier du Pont de Angélier de la source jusqu'au canal de la Taillée	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Taillée du château situé à proximité du lieu-dit "le Guy-Airaud" jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Vie de l'aval du barrage d'Apremont jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Lignerion de la source jusqu'à la confluence avec la Vie	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Jaunay de l'aval du barrage du Jaunay jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Gué Gorand de l'aval du barrage du Gué Gorand jusqu'à la confluence avec le Jaunay	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Vertonne de la source jusqu'à la confluence avec l'Auzance	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le canal de la Bauduère de la confluence avec la Vertonne jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

L'Auzance de la source jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Ciboule de la source jusqu'à la confluence avec l'Auzance	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Gué Chatenay qui devient le Chenal du Payré à Talmont de la retenue Sorin jusqu'à l'Estuaire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Ile Bernard de la source jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Goulet et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Contre Booth de Vix de la confluence avec la Vendée jusqu'à la confluence avec la Sèvre Niortaise	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Canal des Cinq Abbés sur tout son cours	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Canal de la Corde sur tout son cours	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Canal des Gressaudes sur tout son cours	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Route du Bot, qui devient la route du Gain et qui devient le canal de la Baisse sur tout son cours	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Chenal Vieux de la confluence avec le Lay jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Lay de la confluence du Petit et du Grand Lay jusqu'au moulin Braud	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Lay de l'aval du moulin Braud jusqu'à la mer	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Smagne du barrage de Rassouillet inclus jusqu'à la confluence avec le Lay	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Yon de l'aval de la retenue de Moulin Papon jusqu'à la confluence avec le Lay	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Guyon de la source jusqu'à la confluence avec l'Ornay	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Ornay de la confluence avec le Guyon jusqu'à la confluence avec l'Yon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Graon de l'aval du barrage de St Vincent jusqu'à la confluence avec le Lay	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Troussepoil de la source jusqu'à la confluence avec le canal de Ceinture	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le canal de la Ceinture de la RD747 jusqu'à la confluence avec le Lay	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Grande Rigole de la confluence avec le bras de Sevreau jusqu'à la Rigole de la Garette	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Rigole de la Garette sur tout son cours	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le canal du Grand Coin sur tout son cours	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Rigole de la Rive Droite sur tout son cours	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La vieille Autise de l'aval de l'ouvrage de Grand Bois jusqu'à la confluence avec la Sèvre Niortaise	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Mignon (incluant le canal du Mignon) de l'aval de l'écluse de Sazay jusqu'à la confluence avec la Sèvre Niortaise	<i>Anguille, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Vieux Mignon de la confluence avec le canal du Mignon au lieu-dit "Pont du Mignon" jusqu'à sa jonction avec le canal du Mignon au lieu-dit "Les Vergnaies de Forges"	<i>Anguille, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>

La Longèves de l'aval de la RD104 jusqu'à la confluence avec la Vendée	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau des Ilots de la source jusqu'à la confluence avec la Longèves	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Dalle de la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau des Ilots	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Canal de ceinture du communal de la Taillé sur tout son cours	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Canal du Clain du clapet de la Haye inclus jusqu'à la Sèvre niortaise	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Canal de Champagné de l'ouvrage du Batardeau inclus jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Canal de Luçon sur tout son cours	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Curé de l'aval de l'ouvrage du Gouffre jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Canal de Vienne du pont de Broc inclus jusqu'à la Sèvre Niortaise	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le canal de Ceinture des Hollandais de la jonction avec le canal de Luçon à proximité du lieu-dit "La Coupe" jusqu'à la jonction avec le canal de ceinture du communal de la Taillé à proximité du lieu-dit "Hutte des trois fossés"	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

BASSIN VILAINE - CÔTIERS BRETONS

Les Côtiers bretons

La Motte d'Yné du pont de la RN12 jusqu'à la confluence avec le Couesnon	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Nançon de la confluence avec le ruisseau du Clairdouet jusqu'au vannage des douves du château de Fougères	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Nançon de l'aval du vannage des douves du château de Fougères jusqu'à la confluence avec le Couesnon	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Couesnon de la confluence avec Motte d'Yné jusqu'au pont de la RD20	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Couesnon du pont de la RD20 jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Minette de la confluence avec le ruisseau de Heurteloup jusqu'à la confluence avec le Couesnon	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Tamoute du pont de la RD87 (commune de Noyal-sous-Bazouges) à la confluence avec le Couesnon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Alçon de la confluence avec le ruisseau de la Jumelière jusqu'à la confluence avec la Tamoute	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Loisançe de l'aval du moulin de Marigny (commune de St-Germain en Cogles) jusqu'à la confluence avec le Couesnon	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Tronçon de la source jusqu'au moulin de Roche Garé	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Tronçon du moulin de Roche Garé jusqu'à la confluence avec le Couesnon	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Gérardais du Pont de la Pierre (commune de St Ouen la Rouërie) jusqu'à la confluence avec le Tronçon	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Guerge du Moulin de Mondenier inclus jusqu'à la confluence avec le Couesnon	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Chênélais du pont de la RD155 jusqu'à la confluence avec le Couesnon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Villecartier de l'aval de l'étang de Villecartier jusqu'à la confluence avec la Chênélais	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Sains de l'aval de l'étang "le Val aux bretons" jusqu'à la confluence avec la Chênélais	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le biez de Cardequin du Moulin d'A-Bas jusqu'au Guyoult	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Guyoult de l'aval de la digue du Moulin de Brégain jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
La Banche du pont de la RN176 (commune de Mont-Dol) jusqu'à la confluence avec le Guyoult	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Les Planches (canal des Planches) du pont de la RN176 jusqu'à la confluence avec le Guyoult	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

Le Landal de l'aval de l'étang du Landal jusqu'à la confluence avec le Guyoult	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Biez Jean de l'aval de l'étang de Beaufort jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Meleuc de l'étang de Mireloup jusqu'à la jonction avec le Biez Jean	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Biez Brillant de la gare de la Fresnais jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Rance du barrage de Rophemel inclus jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Hac de la confluence avec le ruisseau de Plouasne jusqu'à la Rance	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Vallée du pont de la RD766 jusqu'à la confluence avec la Rance	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Guinefort de l'aval du barrage de Pont-Ruffier jusqu'à la confluence avec la Rance	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Linon de l'aval de la digue du château de Combourg dans le prolongement de la RD82 jusqu'à la confluence avec la Rance	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Donac du pont de la RD795 au lieu-dit "la Dialais" jusqu'à la confluence avec le Linon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Romoulin de l'aval de l'étang de la Ville Morin jusqu'au Linon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Brice du pont de la RD29 (commune de les Champs-Geraux) jusqu'à la confluence avec la Rance	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Pont du Gué du pont de la RD12 jusqu'à la Rance	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Dinan du pont de la RD2 jusqu'à la Rance	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Gué du Parfond du pont de la RD794 (commune de Lanvallay) jusqu'à la confluence avec la Rance	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Coutances de l'étang de Coutances inclus jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Etang de la Chesnaye ou ruisseau de Coëtquen du pont au lieu-dit "Coëtquen" jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Frémur de Lancieux du pont de la RD28 jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Floubalay du pont de la RD2 jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Drouet du pont au lieu-dit "le Rocher" (commune de Crehen) jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Plessix-Balisson du pont lieu-dit "la ville ès Gallais" (commune de Ploubalay) jusqu'à la confluence avec le Drouet	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'affluent rive droite du Drouet du pont lieu-dit "la ville ès Gallais" (commune de Ploubalay) jusqu'à la confluence avec le Drouet	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Arguenon du pont chemin de Fer (Dolo) jusqu'au barrage de la Ville Hatte	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Arguenon de l'aval du barrage de la Ville Hatte jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>

La Rosette du pont de la RN12 jusqu'à la confluence avec l'Arguenon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Montafilan du pont de la RD68 jusqu'à la confluence avec l'Arguenon	<i>Anguille,,Truite de mer,,Lamproie marine,Espèces holobiotiques</i>
Le Guébriand de l'aval de l'étang de Guébriand jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Frémur d'Henanbihen du pont de la RD17 jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Guinguenoual du pont de la RD17 jusqu'à la confluence avec le Frémur d'Henanbihen	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Saint Sébastien du barrage de St-Sébastien inclus jusqu'à la confluence avec le Frémur d'Henanbihen	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Rat du pont de la RD13 jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Flora du pont de la RD17A jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Islet du pont de la RD68 jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau du Petit Moulin (Ruisseau Bouillie) de la source (commune de la Bouillie) jusqu'à la confluence avec l'Islet	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Gouessant du pont de la RN12 jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Truite du pont de la RD28 (commune de Meslin) jusqu'à la confluence avec le Gouessant	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Evron du pont de la RD28 jusqu'à la confluence avec le Gouessant	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Urne du pont de la RD27 jusqu'au pont de la ligne SCNF Rennes Saint-Brieuc	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Urne du pont de la ligne SCNF Rennes Saint-Brieuc jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
La Touche ou le Saint Jean du pont "Le moulin d'Ivy" (commune de Pledran) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Cré ou ruisseau de Saint René du "pont St-Thomas" sur la RD712 jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Gouët de l'aval de l'étang de Quintin jusqu'au barrage de Gouët	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Gouët de l'aval du barrage de Gouët jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Gouédic du pont de la RD712 jusqu'à la confluence avec le Gouët	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Ic du pont de la RD6 au lieu-dit "Le Temple" jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Quinic du pont en amont de la retenue de Mahalez comprise jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau d'Etables sur Mer ou Saint Barnabé de l'aval de l'étang de moulin neuf jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Corzic du pont de la RD786 à Plouha jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Ruisseau de Paimpol ou Correc du pont au lieu-dit "Correc" jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Leff du pont de la RN12 jusqu'à l'étang de Chatelaudren	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

Le Leff de l'aval de l'étang de Chatelaudren jusqu'à la confluence avec le ruisseau d'Yvias	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Leff de la confluence avec le ruisseau d'Yvias jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Trieux de la confluence avec le Sullé jusqu'à la confluence avec le Frouit	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Trieux de la confluence avec le Frouit jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Dourmeur de l'Etang de la Grand Ville jusqu'à la confluence avec le Leff	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Goazel du pont de la RD67 jusqu'à la confluence avec le Leff	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Kerguidoué ou Languidoué du Pont de la RD 94 "Kerlaéron" jusqu'à la confluence avec le Leff	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Poul Jaudour du moulin de Kerlouet pont de la RD96 jusqu'à la confluence avec le Leff	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Bouillenou de la confluence du ruisseau de "Keranqué" (commune de Pleumeur-Gautier) jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Jaudy du pont de la RD15 jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Poulloguer de l'étang du Poulloguer inclus jusqu'à la confluence avec le Jaudy	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Moulin de Bizien du pont de la RD20 (commune de Hengoat) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Guindy du pont de la RD767 jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Lizildry du pont de "Keralio" jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Trestel de l'étang de Balaren inclus jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Gruguil du pont de "Bouscao" (commune de St-Quay-Perros) jusqu'à la confluence avec le Kerduel	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Dourdu du pont de la RD38 lieu-dit "Kervelo" jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Varac'h ou Truzugal du lieu-dit "Varac'h" (pont du GR34) jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Guer du pont de la RD22 au lieu-dit "Moulin du Loc'h Du" jusqu'à la confluence avec le Léguer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Guic de la confluence avec le Saint-Emilion jusqu'à la confluence avec le Léguer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Saint Emilion de l'étang de Beffou inclus jusqu'à la confluence avec le Guic	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Milin ar Prat de la confluence avec le Kernon jusqu'à la confluence avec le Guic	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>

Le Loup du pont situé au lieu-dit "Milin ar Lan" jusqu'à la confluence avec le Guic	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Saint Ethurien du moulin de Kerroué inclus jusqu'à la confluence avec le Léguer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Kerlouzouen ou Min Ran de l'étang du Stang ar Caro inclus jusqu'à la confluence avec le Léguer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Léguer de la confluence avec le Guic jusqu'au pont de la RD74	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Léguer du pont de la RD74 jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Yaudet du pont de la route communale Ploulec'h - Locquémeau jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Kerdu du pont de "Roz Logod" (GR34B) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Yar de l'étang du Moulin neuf inclus jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Roscoat du pont de "St-Goulven" (amont moulin ar Run, GR34B) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Dour Elego du pont de la RD38 jusqu'à la confluence avec l'Yar	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Douron de la confluence avec le Squirriou jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Dourduff (Dourdu) de l'amont immédiat du Moulin de Kerhoant jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Jarlot du pont du Moulin de l'Hermitage (communes de Plouigneau et Plougouven) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Queffleuth du pont de Luzuria (communes de Pleyber Christ et Plourin-lès-Morlaix) jusqu'à la confluence avec le Jarlot	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Pennelé du pont de Sterven (Sainte-Sève) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Penzé de l'amont immédiat du moulin de Prat Guen (St-Thégonnec) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Coat Toulzac'h de l'amont immédiat de l'ouvrage de Quelennec (Pleyber-Christ) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Horn de l'amont immédiat du Moulin Neuf (Plouvorn) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Aulne du pont RD764 (Plouyé) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Guillec de l'amont immédiat Moulin de Coat ar Garz (Plouzévédé) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Kerallé de l'amont immédiat du Barrage de Traouez jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
La Flèche du pont de RD29 (Lanhouarneau) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>

Le Quillimadec du Chemin vicinal de Kerozet (Plouider) à Perros Bihan (Saint-Frégant) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Aber Wrac'h du moulin du Vern (Loc-Brévalaire) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Aber Ildut de l'amont de la digue de l'étang de Kerborzoc jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Penfeld de l'aval de la retenue de Kerléguer jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Elorn de l'amont immédiat du Moulin de Launay (Sizun) jusqu'à la confluence avec le Kan an Od	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
L'Elorn de la confluence avec le Kan an Od jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Stain du chemin vicinal reliant le bourg de Sizun à Kerhamon jusqu'à l'Elorn	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Quillivaron de l'amont immédiat au Moulin du Can (Lampaul-Guilimiliau) jusqu'à l'Elorn	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Penguilly de l'aval de la RN12 jusqu'à la confluence avec l'Elorn	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Kerhuon de la confluence avec le Cam jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Cam du pont du chemin vicinal de Pontrouff à Questel (Guipavas) jusqu'à la confluence avec le Kerhuon.	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Mignonne du pont du chemin vicinal de Kerirfin à Villarec (Le Tréhou) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Lohan du pont RN165 (Daoulas) jusqu'à la confluence avec la Mignonne	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Camfrou de la confluence avec Forsquilly jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Douffine de la confluence du Rivoal et du Grand-Pont jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Rivoal de la RD21 Brasparts-Lopérec jusqu'à la Douffine	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Lopic du pont Becherel (Plonevez-Porzay) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Goyen du chemin vicinal de Kerivarc'h (Guiler-Goyen) à Lesmahalon (Mahalon) jusqu'au lieu-dit Meil Kerlaouénan	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Goyen du lieu-dit Meil Kerlaouénan jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Odet de la confluence du Langelin jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Pont l'Abbé du pont RD240A (Plogastel-St-Germain-Peumerit) jusqu'à l'étang du Moulin Neuf	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>

La Pont l'Abbé de l'aval de l'étang du Moulin Neuf jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Jet de la confluence avec le Sterven jusqu'à la confluence avec l'Odet	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Steir de la confluence avec le Kerlestrec jusqu'à la confluence avec l'Odet	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Guengat de la confluence du ruisseau de "Ty Moullec" jusqu'à la confluence avec le Steir	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Corroac'h de l'aval de la digue de l'étang de Corroac'h (Plomelin) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Saint-Laurent de l'amont du moulin Pont ar Keneat (Concarneau) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Moros de l'amont du moulin du Fresq (Melgven) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Aven de l'amont des étangs de Roporden jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Ster Goz de l'amont du Moulin Kery jusqu'au pont du chemin de fer Quimper Quimperlé	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Ster Goz du pont du chemin de fer Quimper Quimperlé jusqu'à la confluence avec l'Aven	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Belon du moulin neuf (Riec-sur-Belon) jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
L'Ellé (Laïta) de la confluence avec le ruisseau de Crazius au pont CV Langonnet Saint-Tugdual jusqu'au barrage de Kerléon (Poulguern)	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Ellé (Laïta) du barrage de Kerléon (Poulguern) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Aër du pont de la RD132 (lieu-dit "Le Pont Rouge") jusqu'à la confluence avec l'Ellé	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Stang Hingant (ruisseau de la Gare) du moulin de Begasse inclus jusqu'à la confluence avec l'Aër	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
L'Inam ou Stêr Laër du pont de la RD27 jusqu'à la confluence avec l'Ellé	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Moulin du Duc du pont de la RD769 jusqu'à la confluence avec l'Inam	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Naïc du pont de la RD177 jusqu'à la confluence avec l'Ellé	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Isole du pont de la RD782 (Scaër) jusqu'à la confluence avec l'Ellé	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Saudraye de la confluence avec le Sault du Renard jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Lannéec de l'étang de Lannéec compris jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Palud de la confluence avec le ruisseau de "Laudé" (commune de Ploemeur) jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

Le Lignol (Kerustan) de la source jusqu'à la confluence avec le Scorff	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Blavet de la confluence avec le ruisseau de Bieuzy jusqu'à la confluence avec l'Evel	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Blavet de la confluence avec l'Evel jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Scorff du Moulin inferieur de Tronscorff jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Saint-Sauveur	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Scorff de la confluence avec le ruisseau de Saint-Sauveur jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Pont ar Bellec de la source jusqu'à la confluence avec le Scorff	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Kerloas du pont de "Kerloaz" (RD769) jusqu'à la confluence avec le Scorff	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Saint-Sauveur de la source jusqu'à la confluence avec le Scorff	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau du moulin du Guindo du lieu-dit pont de Calan jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Scaff de la source jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Bieuzy de la confluence du ruisseau de "Kerprat" jusqu'à la confluence avec le Blavet	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
La Sarre du pont de la RD782 (limite communes de Seglien et Locmalo) jusqu'à la confluence avec le Blavet	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Brûlé ou Brandifrouit du pont de la RD3 (Bubry) jusqu'à la confluence avec le Blavet	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Kernars du "Pont Randilly" (limite communes de St Barthelemy et Baud) jusqu'à la confluence avec le Blavet	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Evel de la minoterie de Ferrand incluse jusqu'à la confluence avec le Tarun	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Evel de la confluence avec le Tarun jusqu'à la confluence avec le Blavet	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Tarun du pont de "la Gare" jusqu'à la confluence avec l'Evel	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Tallené du pont de "la Haie Basse - Villeneuve" jusqu'à la confluence avec le Blavet	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Moulin du pont de la RD2 jusqu'à la confluence avec le Blavet	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Kersalo (Ty Mad ou Stang Varric ou Kerollin) du pont RD102 jusqu'à la confluence avec le Blavet	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Kergonan du pont VC3 Inzinzac RD769 (limite communes de Calan et Caudan) jusqu'à la confluence avec le Blavet	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Toul Douar du lieu-dit "Kergostec" (commune de Lanester) jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

Le Plessis du Pont de la RD769 (commune de Caudan) jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Ter de la confluence du ruisseau de "Kervéhenec" (commune de Ploemeur) jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Goah Guillerm de la confluence du ruisseau le Rion (commune de Languidic) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Riant de la confluence du ruisseau de "St-Efflam" (commune de Riante) jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Lézévry de la confluence du ruisseau de Pont Coet (limite communes de Merlevenez et Plouhinec) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Moulin Saint-Georges de l'étang de Coat-Rivas compris (commune de Kervignac) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Kergroëz du pont de la RD24 jusqu'à la confluence avec la Demi-Ville	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Demi-Ville de la confluence avec le Kergroëz jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau Keronic de la confluence avec le ruisseau de Goah Roduherm jusqu'à la confluence avec le Kergroëz	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Goah Roduherm du moulin du Chaquel inclus jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Keronic	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Moulin du Palais du pont de la RD765 (commune de Languidic) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Pont de Suliern du pont de Coat Evenec (limite communes de Landevant et Languidic) jusqu'à la confluence avec le Moulin du Palais	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Pont Lesdour de la RN165 jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Moulin de Cochelin de la confluence du ruisseau du Rozo et du ruisseau de l'Etang du Crannic jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
Le Calavret de la confluence du ruisseau du Kermelgan (commune de Locoal-Mendon) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques</i>
La rivière d'Etel du Pont Salèbre (commune de Plouhinec) jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Poumen de la confluence du ruisseau du Keryorgon (limite commune de Belz et Erdeven) jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Poulbé du pont de "Kernogan" (commune d'Erdeven) jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Gouyanzeur du pont de la RD768 jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de Pont er Rui de la confluence du ruisseau de "Brigitte" jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Auray (le Loc'h) du pont de la RD17 jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Kerivalan du pont de la RD768 jusqu'à la confluence avec l'Auray (le Loc'h)	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

Le Sal de la source jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Lan de la confluence du ruisseau de "Bodeneno" (commune de Plougoumelen) jusqu'à la confluence avec le Sal	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Rohu de la confluence du ruisseau de "Kerizan" (commune de Pluneret) jusqu'à la confluence avec le Sal	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Vincin (Luscanen) de la voie de chemin de fer Rennes-Quimper (commune de Ploeren à proximité du lieu-dit "Brémentec") jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Liziec du pont de St-Nolff RD134 jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Talhouet de la confluence en aval immédiat du pont de la RN165 jusqu'à la confluence avec le Liziec	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Bilair du pont de RD135 bis jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Meucon du pont du Moulin de Bot-Lann jusqu'à la confluence avec le Bilair	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Govello de la confluence du ruisseau de Pessun jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Kerandrun de la confluence du ruisseau de "Brangolo" jusqu'à la confluence avec le Govello	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Bizolle du lieu-dit "Clérigo" jusqu'à la confluence avec le Govello	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Pont Bugat du chemin de Moustoir-Loho jusqu'à la confluence avec le Govello (étang de Noyal)	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Penerf de la confluence avec le ruisseau de "Berric" près de "Trihuen" jusqu'à l'estuaire	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le St Eloi (Tohon) du pont de la route de Maguéro-Bocaran (commune de Questembert) jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Kervily du Moulin de Pomard inclus jusqu'à la confluence avec le Tohon	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'étier du Pont d'Arm du Pont de la RD774 jusqu'à la Mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Més (ruisseau des Crolières) qui devient le Canal du Ponceau de Kerozan de la route de Kerozan à Bouzaire jusqu'à la confluence avec le Pont d'Arm	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'étier de Pont Mahé de la confluence avec l'Etier du Foy jusqu'à la mer	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'étier du Foy du pont de fer inclus jusqu'à la confluence avec l'Etier de Pont Mahé	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

BASSIN VILAINE - CÔTIERS BRETONS

Vilaine et affluents

La Vilaine de la confluence avec le ruisseau du Chevré jusqu'à la confluence avec le Semnon	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Vilaine de la confluence avec le le Semnon jusqu'à la confluence avec l'Oust	<i>Anguille, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Vilaine de la confluence avec l'Oust jusqu'à la mer	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Ille de la confluence avec le ruisseau du Boulet jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Illet de la confluence du ruisseau du Riclon jusqu'à la confluence avec l'Ille	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Flume du pont de la RD25 (commune de Langouet) jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de l'étang du Saut Bois de la RD25 (commune de Langan) jusqu'à la confluence avec La Flume	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Meu de la confluence avec le Garun jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Vaunoise du pont de la RN12 jusqu'à la confluence avec le Meu	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Serein de l'aval de l'étang de l'Etunel jusqu'à la confluence avec le Meu	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Chèze de l'aval du barrage de St-Thurial jusqu'à la confluence avec le Meu	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Seiche de la confluence avec la Quincampoix jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Ise du pont de la RD39 jusqu'à la confluence avec la Seiche	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Canut nord de l'aval du petit moulin de la Musse (commune de Baulon) jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Semnon de l'aval de l'étang de la Forge à Martigné-Ferchaud jusqu'au pont de la RD737 (lieu-dit "Roudun")	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Semnon du pont de la RD737 (lieu-dit "Roudun") jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Eval du pont de "la rivière Petit Pieds" (commune de Guipry) jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Pont aux Roux du pont de la RD53 jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Gras de la confluence avec le ruisseau du Plessis (commune de Grand-Fougeray) jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
La Chère de la RD123 (Commune de Mouais) jusqu'à la confluence avec l'Aron	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>

La Chère de la confluence avec l'Aron jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Aron de l'aval de l'étang de la Pille (commune de Saint Sulpice des Landes) jusqu'à la confluence avec la Chère	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Don de l'étang de la Forge jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Canut sud de la source jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Les Sauvers (ruisseau des Moulins neufs) du pont de la RD55 jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Oust du pont de la RD174 (l'Herbinaye) jusqu'au barrage de la Née (St-Abraham)	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Oust du barrage de la Née (St-Abraham) jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Aff de l'aval du seuil de la Fosse Noire jusqu'au seuil du Pont de la Fosse	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Aff du seuil du Pont de la Fosse jusqu'à la confluence avec l'Oust	<i>Anguille, Truite de mer, Alose, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Claie du Pont de Papier jusqu'à la confluence avec l'Oust	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Les Arches du pont de la RD166 jusqu'à la confluence avec l'Oust	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Combs de la confluence du ruisseau de la Hesnais jusqu'à la confluence avec l'Aff	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Rahun du pont de la RD118 (limite communes de Treal et Carentoir) jusqu'à la confluence avec l'Aff	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le ruisseau de la Lande Clavier Longlé de la confluence du ruisseau de l'étang de Tréal jusqu'à la confluence avec Le Rahun	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
L'Arz de la confluence du ruisseau du "Kerfily" jusqu'au moulin du Bois Bréhan	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
l'Arz du moulin du Bois Bréhan jusqu'à la confluence avec l'Oust	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
L'Isac de la confluence avec le ruisseau du Perche jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille et espèces holobiotiques</i>
Le Roho de la confluence des ruisseaux de Ste-Anne et du Moulin Neuf jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Trévelo du pont de la RD774 jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Moulin Pinieux du Pont de la RD152 jusqu'à la confluence avec le Trévelo	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Pesle du pont de la RD774 jusqu'à la confluence avec le Trévelo	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
La Boulogne du pont de "la Mornaye" jusqu'à la confluence avec le Trévelo	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>

L'étang du Doyenné de la RD147 jusqu'à la confluence avec le Trévelo	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>
Le Rodoir de l'aval de l'étang du Rodoir jusqu'à la confluence avec la Vilaine	<i>Anguille, Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie marine et espèces holobiotiques</i>